

ASSOCIATION DES ETATS DE LA CARIBE (AEC)

XXI REUNION DU COMITE SPECIAL SUR LE TRANSPORT
Port d'Espagne, Trinité et Tobago, les 20 et 21 septembre 2012

Compte-rendu du Rapporteur de la La XXe Réunion du Comité spécial sur le transport de l'Association des Etats de la Caraïbe (AEC)

1. Cérémonie d'ouverture

La XX^{ème} Réunion du Comité spécial sur le transport de l'Association des Etats de la Caraïbe (AEC) a eu lieu à Port d'Espagne, République de Trinité et Tobago le 30 juin et 1^{er} juillet 2011. Le Bureau exécutif du Comité spécial était composé de **Cuba** en tant que Présidence, représentée par M. Pedro Suárez Reyes, Fonctionnaire du Ministère du Transport de la République de Cuba, le **Suriname** et le **Mexique** comme Vice-présidences, représentés par M. Michel Amafo, Directeur de l'Autorité maritime du Suriname et M. Sergio Luna, Chargé d'affaires de l'Ambassade du Mexique à Trinité-et-Tobago, respectivement. Le **Panama**, représenté par M. Carlos A. Pashales L., Sous-directeur Général d'Aviation civile, en tant que Rapporteur. Ont participé à la réunion onze (11) **Etats Membres et deux (2) Organisations observatrices**. Le Directeur de Transport et de Réduction de Risques de Catastrophe, M. Eduardo José González Angulo a aussi fait partie de la table principale, accompagné par son Conseiller Mathieu Fontanaud, et par la Directrice de Tourisme durable de l'AEC, Mlle Gloria de Mees. Ci-jointe la liste de participants en **Annexe I** de ce Rapport.

Discours de bienvenue par le Secrétariat de l'AEC.

Le Directeur de Transport et de Réduction des Risques de Catastrophe a prononcé le discours de bienvenue au nom du Secrétaire Général de l'AEC, en remerciant les personnes présentes de leur assistance et en les invitant à continuer à travailler ensemble au bénéfice des pays et des peuples de la Grande Caraïbe.

Discours d'ouverture et rapport de la Présidence sortante, Suriname.

Son excellence, Mme Fidelia Graand Galon, Ambassadrice du Suriname à l'Ambassade de Suriname à Trinité-et-Tobago a envoyé une salutation protocolaire aux pays assistants et a souligné les efforts réalisés par son pays pendant sa période à la présidence, et a remercié le groupe d'experts de son

pays en matière de Transport et tous les délégués impliqués, de leurs efforts permanents pour faire avancer les projets de l'AEC. (**Annexe II**)

Discours de la nouvelle Présidence, Cuba.

Le Président a remercié l'assistance et a exprimé que c'était un honneur que de conduire la présidence. Il a mentionné les défis et les accomplissements dès le début par le groupe technique pour unir la Caraïbe par voie aérienne et maritime et a invité les assistants à continuer de développer des actions à court terme pour revitaliser la confiance dans le Comité. Finalement, il a exprimé sa satisfaction et a remercié le Secrétariat, et notamment la Direction de Transport, du travail considérable réalisé avec le Bureau exécutif du Comité spécial pour assurer une Réunion d'excellence, aussi bien par la participation que par la préparation des documents. (**Annexe III**).

Discours de bienvenue du Directeur de Transport et de Réduction de risques de catastrophe de l'AEC.

Le texte complet du discours du Directeur se trouve en **Annexe IV**.

2. Approbation de l'ordre du jour et questions de procédure.

La **République dominicaine** a invité les Ambassadeurs à renforcer les liens entre les pays caribéens et a regretté le faible nombre d'échanges interrégionaux dans la Grande Caraïbe, en raison du manque de connexions et de vols directs, comme par exemple entre Trinité-et-Tobago et la République dominicaine. Il a donc demandé la collaboration de Trinité-et-Tobago pour impulser et approuver la demande présentée quelques jours auparavant, d'établissement de service d'une ligne aérienne dominicaine deux fois par semaine entre la République dominicaine et Trinité-et-Tobago.

Le **Costa Rica** a félicité les assistants et exprimé son accord avec la République dominicaine, sur l'importance d'augmenter les connexions pour les échanges culturels, commerciaux, et touristiques. Il a aussi déclaré qu'il fallait plus de potentiel politique et a exprimé son intérêt de collaborer davantage avec les activités de l'AEC. Le Costa Rica a demandé la raison pour laquelle le projet qu'il avait présenté n'était pas inclus dans le Portefeuille de projets du Comité. Le **Directeur** a répondu qu'il fallait d'abord l'approuver avant de l'y inclure.

Le **Président** a réaffirmé ce qu'avait exprimé le Directeur et a annoncé qu'une initiative conjointe de Cuba et du COCATRAM allait aussi être présentée, pour donner lieu à une Stratégie intégrée de Développement maritime et portuaire de la Grande Caraïbe, face aux nombreux défis rencontrés. Cela va être aussi présenté au Comité afin de l'inclure au Programme de travail 2012-2013.

Finalement, **le Président** a proposé quelques changements simples dans l'ordre du jour et a annoncé la suite de la réunion après l'approbation de l'ordre du jour.

Les ambassadeurs du Costa Rica, Panama et Suriname ont prononcé des mots de bienvenue aux assistants et ont exprimé leurs vœux pour le succès de la réunion au bénéfice de l'AEC, avant de se retirer pour remplir leurs fonctions diplomatiques habituelles.

Le Panama a aussi félicité la Direction de Transport de la qualité de la réunion, de l'ordre du jour présenté et de l'organisation de la présentation.

3. Information du secrétariat sur le projet "Bases pour la création d'une alliance de coopération commerciale entre les lignes aériennes des pays de l'AEC".

La présentation faite par **la Direction** propose ce projet à la reconsidération du Comité spécial (**Annexe V**).

Le Costa Rica, la **République dominicaine** et le **Suriname** ont souligné l'importance de favoriser les voyages moyennant des alliances pour augmenter le tourisme, réduire les coûts élevés, développer des lignes directes et les connexions, en améliorant la qualité du service. En outre, la **République dominicaine** a mis en relief l'importance des petites et moyennes compagnies d'aviation qui desservent des distances courtes et moyennes, ainsi que l'importance de plans publics – privés en matière d'alliances.

Le Président a proposé le débat pour continuer à avancer vers des objectifs efficaces et concrets, comme l'épuration du programme de travail de l'AEC. Il a annoncé, que dans l'intérêt multinational des Etats membres et Membres associés, on proposerait un portefeuille de 3 ou 4 projets viables, afin qu'il soit possible d'en obtenir le financement, les exécuter concrètement et recevoir les bénéfices de l'investissement. Le **Directeur** a exprimé son accord avec le Président et a proposé de retirer le projet du Programme de travail, ou de le modifier, avec l'autorisation du Comité spécial.

Le Mexique a félicité la Direction de Transport de sa présentation et de sa proposition concrète et directe pour concentrer l'attention sur l'essentiel. Il a toutefois souligné l'importance et la pertinence du sujet et a donc proposé que cette question (l'exclusion du projet de Programme de travail) soit soumise à l'autorité des Ministères des Affaires étrangères et des services de transport aérien civil des pays.

La Colombie a mis en relief l'importance de promouvoir la coopération entre les pays et a signalé qu'il existe des variables sur lesquelles ils pouvaient agir en tant

qu'hommes politiques, telles que : faciliter les alliances pour le service des passagers, permettre aux lignes aériennes de le faire; accroître les codes partagés, améliorer les horaires et les correspondances. Etant donné que le document présenté mélange les alliances commerciales et opérationnelles, il devrait être reformulé au niveau bilatéral et multilatéral. Elle a aussi ajouté, que la Colombie accepterait cette tâche avec plaisir.

Le **Président** a félicité la Colombie de cette initiative solidaire de réviser l'accord et d'y ajouter des clauses afin de favoriser les accords et les alliances entre les lignes aériennes. Par ailleurs, il a précisé que pour apporter de la dynamique au Comité spécial il fallait définir qui réaliserait cette révision, avec des objectifs concrets et planifiés.

Le **Costa Rica**, la **Colombie** et le **Président** ont convenu de créer une liste : résumé d'exemples d'alliances entre lignes aériennes dans les pays, ce qui permettrait de faire une évaluation des difficultés d'accord, des alliances réalisées, et améliorer ou corriger ce processus. Il a été décidé que la **Colombie**, avec l'appui du **Costa Rica** et du Secrétariat aura un délai de trois mois pour présenter un ensemble d'idées, d'initiatives et de grandes lignes dont les pays auront à tenir compte pour développer les alliances entre les lignes aériennes qui ont leur siège dans la région.

Ce document sera envoyé et les pays auront un délai de deux mois pour présenter leurs commentaires. Cette information serait présentée comme un avancement au Conseil des Ministres.

Le **Président** a félicité cette initiative qui permettrait d'avancer de manière concrète avec un minimum de coût et un maximum de sécurité afin de renforcer le commerce, le tourisme et la qualité de vie dans les pays de la Grande Caraïbe.

Le **Mexique** et la **République dominicaine** se sont joints pour formuler le mandat suivant :

1. Soumettre à la considération des capitales s'il convient de reporter ou d'arrêter le projet "Bases pour la création d'une alliance de coopération commerciale entre les lignes aériennes des pays de l'AEC".
2. La Colombie et le Costa Rica se chargeront de récupérer certains points de ces bases en tant que recommandations.
3. Mettre à jour et revitaliser l'Accord de Transport aérien.

Pour donner un peu de temps, le point 1 sera envoyé en même temps que ce compte rendu du rapporteur. Le point 2 doit être terminé dans les trois (3) prochains mois; les pays auront ensuite deux (2) mois pour communiquer leurs commentaires. Le point 3 se fera en préparation de la XVII Réunion du Conseil des Ministres qui aura lieu en janvier 2012.

4. Présentation du tableau mis à jour des routes de lignes aériennes dans la région de la Grande Caraïbe.

Le **Directeur** a fait sa présentation afin de reconsidérer la présence du projet dans le programme de travail de l'AEC (**voir Annexe VI**).

Le **Président** a reconnu que ce projet pertinent soumis par un collègue respectable et qui avait impliqué un effort considérable, avait de grands avantages potentiels et un grand intérêt pour la région, mais qu'il n'était pas viable. En effet, un tableau de routes aériennes est trop dynamique, il faudrait un centre coordinateur pour leur monitoring. A l'heure actuelle il n'existe pas de bases de données avec de l'information publique sur ce sujet. Par conséquent, et en raison de la grande difficulté à réaliser cette initiative, le **Président** a affirmé qu'il fallait éliminer le sujet du portefeuille de projets. Il a réitéré que l'objectif de l'AEC est de présenter des projets viables, favorisant l'intégration.

Le **Suriname** et la **République Dominicaine** ont souligné l'importance de ce projet car cette information est nécessaire pour les processus d'intégration et pour définir les lignes de direction du transport aérien dans la Grande Caraïbe. Ils ont aussi regretté le manque d'informations actualisées et pertinentes et ont demandé que ces informations soient analysées afin de permettre de tirer des conclusions et recommandations de l'étude.

Le **Président**, le **Directeur**, la **Colombie** et le **Costa Rica** ont convenu que le tableau manquait d'actualité et que la demande de mise à jour des données avait été envoyée à plusieurs reprises et qu'il avait été difficile d'obtenir une information pertinente. En outre, il n'y a pas eu d'utilité pratique, sauf celle de constater l'impossibilité d'unir la Caraïbe par voie aérienne en 24 heures, il a été décidé respectueusement de retirer le projet du Programme de travail, sans que les assistants présentent d'objection.

Le **Suriname** a pris la parole et a félicité et remercié la Direction de Transport et la totalité de l'AEC du grand travail effectué dans les derniers temps.

5. Proposition de programme pour améliorer les connexions aériennes directes dans la région.

Comme ce sujet a été discuté dans les deux points précédents, les assistants ont décidé de continuer avec l'Ordre du jour.

6. Impacts de l'industrie des croisières pour la Grande Caraïbe.

Voir le point suivant.

7. Présentation des résultats obtenus relatifs à la coopération entre le Comité sur le transport et le Comité spécial sur le Tourisme durable concernant le sujet du tourisme de croisières ou d'autres questions d'intérêt régional dans ce sens.

La Directrice de Tourisme durable a fait une présentation complète et détaillée sur le tourisme de croisières dans la Grande Caraïbe. Elle a mis l'accent sur les progrès concrets concernant la création de « *l'Association de Destinations de croisières de la Grande Caraïbe* ». La présentation complète se trouve en **Annexe VII**.

La réunion a félicité la Directrice de la qualité et la clarté de sa présentation.

Le **Suriname** a rappelé aux assistants la promesse de la dernière réunion du Comité spécial sur le transport d'appeler cette Association « *John Veira* », en l'honneur du distingué surinamien décédé l'année précédente; il a donc demandé si cette décision était maintenue.

La **Directrice** de Tourisme durable a répondu qu'il était possible que le nom de l'Association soit changé par celui d' « *Association de Destinations de Croisières de la Caraïbe et l'Amérique Centrale* ».

8. Présentation de l'avant-projet : "Etude de faisabilité sur les opportunités commerciales du transport de passagers à courte distance et entre les routes de croisières et aériennes, entre l'Amérique centrale, la Grande Caraïbe et vice-versa "

Le **Costa Rica** a signalé que ce projet, conçu par COCATRAM et le Costa Rica, n'a pas été présenté à la dernière réunion. **COCATRAM** a introduit la présentation par une description de l'Industrie de croisières. La présentation très détaillée et illustrée se trouve en **Annexe VIII**. Il a souligné les problèmes économiques, sociaux et environnementaux que rencontre l'industrie de croisières, et a fait un appel au développement du tourisme par le biais d'alliances et la concertation publique-privée et d'autres processus et variables. En outre, il a été soulevé l'importance de la complémentarité de l'Amérique centrale et la Caraïbe dans le domaine du Tourisme de Croisières, car ces sous-régions ne doivent pas être considérées comme étant en concurrence, mais complémentaires.

Le **Costa Rica** a continué la présentation et a mis l'accent sur la corrélation et la complémentarité entre les entreprises de transport de passagers à courte distance par voie maritime et aérienne; de même que l'importance de cette activité pour le développement économique des villes portuaires. Par ailleurs, il a demandé d'ajouter cette étude de pré-faisabilité au portefeuille de projets prioritaires du Programme de travail de l'AEC et a demandé au Directeur une

explication sur l'avenir des deux autres projets présentés par le Costa Rica dans le passé.

Le **Président** a remercié l'excellente présentation et a invité les délégués à exprimer leurs points de vue sur le projet de préfaisabilité.

La **République Dominicaine** a rappelé la qualité unique du patrimoine maritime de la Mer des Caraïbes et a exhorté les Etats à protéger cet héritage naturel et culturel. Il a adhéré à la proposition d'un inventaire des sites et destinations attirantes de la Grande Caraïbe et a proposé une alliance publique-privée pour créer cet inventaire. Il a rappelé que le cabotage entre la République Dominicaine et Haïti existait depuis le début du XIX siècle mais que malheureusement il avait disparu. Il a en outre mentionné le besoin de développer les "ferries" et les baies. Et il a fait un appel pour que le projet soit approuvé, car il a un impact potentiellement important.

Le **Suriname** a remercié le **Costa Rica** et le COCATRAM de la présentation et la **République Dominicaine** de ses commentaires et a rappelé qu'un projet similaire existait dans les années 1970 entre le Guyana, le Brésil, la Guyane et le Suriname, dont le but était d'unir les destinations caribéennes de la région. Il a mis en exergue l'importance d'une coopération entre destinations de croisières de la Caraïbe, pour partager la richesse culturelle et naturelle des pays et a exprimé son désir de participer à des projets comme celui-ci au sein de l'AEC.

Le **Directeur** a exprimé sa reconnaissance pour cette présentation et a informé le **Costa Rica** qu'il chercherait les deux projets mentionnés. Par ailleurs, le Directeur a rappelé les normes de l'AEC pour l'approbation des projets et a demandé au **Costa Rica** de présenter son projet dans le format de Document de Concept de Projet dans trente (30) jours (avant le 30 juillet) Il a annoncé que le Secrétariat le retransmettrait avant la fin du mois de septembre et que s'il était approuvé, il serait donc inclus dans le Programme de travail.

A ce moment le **Directeur** transmis au Panama le rapport du rapporteur de la première journée.

Le **Président** a reconnu la légalité de la déclaration du Directeur et a affirmé qu'étant donné que ce projet renferme un intérêt commun, il convient de l'inclure dans le portefeuille de projets de l'AEC. Le Président a demandé des commentaires pour l'approbation du projet.

Le **Guatemala** a félicité la Direction de Transport de l'AEC pour le programme et a souligné l'application, l'analyse, la quasi perfection de la dynamique apportée à des sujets qui revêtent de l'intérêt pour les pays. Il a invité les délégations à

transmettre ces informations aux pays. Le **Mexique** a adhéré aux félicitations du Guatemala.

La **Colombie** a félicité le Costa Rica et le COCATRAM de la présentation et du projet en espérant qu'il puisse être mis en œuvre. Le **Président** s'est joint à la Colombie et a annoncé que le projet était approuvé.

9. Présentation de COCATRAM sur un sujet ou projet de l'Amérique centrale qui pourrait être incorporé au contexte de la Grande Caraïbe.

La réunion a suivi la présentation du **COCATRAM** sur le développement du commerce maritime dans la région compétitive et intégrée. Il a rappelé que le coût logistique du transport dans la région représente 40 % du coût du produit. Il a mentionné les six (6) domaines d'action pour cette stratégie d'intégration qui a pour but de favoriser le mouvement des marchandises dans la région. La présentation complète se trouve en **Annexe IX**.

Le **Président** a invité les participants à débattre ce projet. Il a invité à avoir une vision stratégique sur le développement maritime portuaire dans la Grande Caraïbe.

Haiti s'est joint à l'initiative d'avancer vers une stratégie coordonnée pour l'intégration de la Grande Caraïbe et a félicité le COCATRAM de cette initiative.

La **République Dominicaine** a souligné l'importance de la volonté politique pour ce genre de stratégies, en rappelant qu'il en est de même à l'AEC. Il a signalé que, , la Caraïbe est très vulnérable et que l'aménagement du territoire côtier doit être impulsé pour éviter un développement désordonné et sauvage. Il a indiqué que ce projet implique tous les pays et qu'il pourrait rapporter des avantages potentiels pour le développement d'infrastructures maritimes et portuaires. Il a invité à en mise en œuvre ordonnée des constructions et d'infrastructure, en respectant les normes et réglementations des pays de la région.

Le **Directeur** a annoncé que ce projet pourrait être inclus dans le programme de travail, car il permet d'élaborer un plan directeur pour le développement d'une stratégie unissant l'Amérique centrale et la Caraïbe. Par conséquent, en reprenant les paroles du Président à cet égard, il a invité Cuba, appuyée par le COCATRAM, à suivre les normes de l'accord 10/07 et a demandé que le Document de concept de projet soit présenté par Cuba, avec la même équipe et le schéma suivi pour l'exécution de la Carte de routes maritimes, dans un délai de trois mois.

La proposition a été approuvée par les participants à la XX Réunion du CST.

10. Présentation des résultats obtenus en ce qui concerne la mise à jour du projet "Cartes de routes maritimes de la Grande Caraïbe"

Le **Président** a présenté le projet qui a coûté jusqu'à présent moins de 50 000 dollars américains. Dans son introduction il a signalé que face à l'injuste embargo imposé à Cuba par le gouvernement des USA, une idée nécessaire a surgi, afin de voir les possibilités réelles qui existent de relier Cuba au restant du monde et la manière dont cela est en rapport avec la vocation de l'AEC d'unir la Caraïbe par voie aérienne et maritime. Ceci a abouti au besoin d'exécuter un projet avec un minimum de moyens et de là est né le Projet des Routes maritimes de la Grande Caraïbe. Il a expliqué que la phase 2 est en cours et consiste à la mise à jour des routes.

Le **Président** a rappelé que jusqu'à présent ce genre d'outil n'existait pas, et que maintenant la mise à jour est plus pratique car elle a été élaborée avec l'appui des ports, sur une base de données efficace et complète. Il a fait une démonstration pour montrer la manière dont le programme offre des routes aux personnes qui en ont besoin pour le transport de marchandises d'un endroit à un autre. La présentation complète se trouve en **Annexe X**.

Il a affirmé que la création de cet outil, qui se trouve sur le site Internet du COCATRAM et qui sera inclus dans celui de l'AEC, avait été complètement impossible jusqu'à il y a peu de temps, mais que maintenant le programme et l'algorithme fonctionnent, ce qui permet d'avoir accès à une base de données mise à jour. Grâce aux efforts de premier ordre des experts qui l'exécutent (MITRANS de Cuba, COCATRAM et l'AMP de Panama), des personnes qui avec beaucoup d'effort, de zèle et d'intérêt pour le sujet l'ont développé et ont réussi. « Ainsi, les personnes peuvent connaître les possibilités réelles qui existent de transport maritime, l'information publique disponible et pour l'obtention d'autres détails elle peuvent se mettre directement en contact avec les sites Internet des Compagnies maritimes et obtenir des informations plus spécifiques et/ou réaliser des affaires.

Il a aussi précisé que l'information sera actualisée mensuellement ou trimestriellement".

Le **Président** a félicité le COCATRAM, les Autorités maritimes et du Canal de Panama, ainsi que tous les fonctionnaires et ingénieurs qui travaillent et/ou qui ont apporté quelque chose à un moment donné dans la mise en œuvre de ce projet.

Le **Directeur**, le **Mexique**, le **Suriname** et la République **Dominicaine** ont félicité Cuba, le COCATRAM et l'Autorité maritime du Panama pour ce projet majeur.

Le **Suriname** a invité à lui donner de la diffusion et à communiquer sur ce projet.

Le **Directeur** a aussi remercié le pays donateur, la Turquie et a demandé d'approuver les changements faits sur le profil du projet (concernant l'utilisation du budget) pour continuer d'avancer. Il a aussi mis l'accent sur l'austérité avec laquelle s'est déroulée son exécution, les consultations et les échanges avec le Secrétariat sur les ajustements opérationnels qui ont été nécessaires, sans changer le contenu budgétaire, ni l'exécution. Malgré cela, dans un but de transparence et pour être ajustés aux normes, les détails mentionnés avaient été soumis à l'approbation des participants qui ont approuvé à l'unanimité la question exposée.

Le **Directeur** a soumis à la considération la possibilité d'envoyer une nouvelle communication de reconnaissance pour le travail accompli aux institutions des experts qui ont réalisé la mise en œuvre, le MITRANS de Cuba, le COCATRAM et l'AMP de Panama.

Cela a aussi été approuvé par les personnes présentes.

Le **Costa Rica** a demandé de communiquer cette information aux ambassadeurs afin que ces derniers la retransmettent à leurs capitales.

11. Défis et avantages que représente le prolongement du canal de Panama pour la Grande Caraïbe.

La Réunion a écouté l'ACP sur les défis qu'abordera bientôt le Canal de Panama. Il a présenté les perspectives relatives à l'avenir à court et moyen terme de l'économie mondiale en présentant des chiffres et des graphiques. Il a mis en relief le rôle important du Canal de Panama et de son élargissement pour le développement des pays de la Grande Caraïbe à une époque où les navires à 18000 conteneurs sont courant. La présentation complète se trouve en **Annexe XI**.

12. Portefeuille de projets mis à jour de l'Association des Etats de la Caraïbe : présentation et discussion du projet de programme de travail pour la période 2012-2013.

La Réunion a écouté la présentation du **Directeur** sur le projet de Programme de travail 2012-2013, qui se trouve en **Annexe XII**. Il a indiqué que les critères,

les nouvelles activités et les commentaires doivent arriver au Secrétariat avant la fin juillet. Par conséquent, on y ajoutera les deux projets présentés et on éliminera le projet mentionné au point 4, et le programme de travail présenté a été approuvé.

13. Projet de plan d'action immédiate pour la revitalisation du comité.

La **République Dominicaine** a proposé le développement d'échanges aériens entre la République Dominicaine et la République sœur de Trinité-et-Tobago. Le Directeur a lu la lettre officielle envoyée à la Direction de Transport de l'AEC par l'Ambassadeur de la République Dominicaine à Trinité-et-Tobago, qui se trouve en **Annexe XIII**. Ce document demande au Gouvernement de Trinité-et-Tobago de considérer la création d'une ligne directe entre la République Dominicaine et Trinité, avec des vols deux fois par semaine de la Compagnie aérienne MAS. Par conséquent, il a demandé que ce projet soit inclus dans le Programme de Travail.

Le **Costa Rica** a proposé de créer un bulletin pour informer les pays sur les activités de la Direction. Cette proposition a été appuyée par le **Suriname** et la **République Dominicaine**, compte tenu du besoin de donner davantage de visibilité à l'AEC et comme étant un projet simple.

Le **Directeur** et le **Président** ont fait savoir que l'idée du **Costa Rica** était pertinente néanmoins, les informations mises à jour apparaissent régulièrement dans le bulletin électronique que présente le Site Internet de l'AEC, et peut être consulté librement par tous ceux qui le souhaitent, cependant, actuellement, en raison des ressources financières limitées et de contraintes liées aux délais il est pratiquement impossible de mettre en œuvre cette idée.

Le **Mexique** a annoncé que son pays appuiera la Direction dans l'exécution des projets numéros 3.3.7, 3.3.10 et 3.3.12 du Programme de travail 2011. Cela a été immédiatement approuvé par le Directeur qui a remercié le Mexique de cette décision.

La **Colombie** a annoncé qu'elle souhaite inclure un projet d'étude sur la difficulté de la connectivité aérienne dans la région, dans le but d'évaluer les possibilités de développement. Elle a demandé trois mois pour présenter le profil du projet correspondant.

14. Rapport de l'état des contacts institutionnels par pays.

Le Directeur a annoncé que le tableau de contacts institutionnels dans le domaine du Transport se trouvait au site Internet de l'AEC et qu'il avait été envoyé aux pays.

Le Mexique a souligné l'importance de mettre à jour cette base et a demandé de l'actualiser régulièrement moyennant une note aux ministères des Affaires étrangères.

15. Propositions de lieu et date de la prochaine réunion.

Le Directeur a proposé de ne pas prendre la décision immédiatement, car pendant le Conseil Ministériel il y aura l'élection des présidences des Comités spéciaux et que la prochaine Présidence du Transport devra choisir le lieu et la date de la prochaine réunion, en consultant son Bureau exécutif respectif.

16. Autres questions.

L'approbation de toutes les décisions prises pendant la réunion a été annoncée.

17. Rapport de la réunion.

Le Directeur a fait référence à l'accord 13/10 et a annoncé que le projet de rapport sera envoyé dans les 7 jours, et que l'accord 13/10 sera suivi.

18. Clôture de la réunion

Le Président a déclaré être fort satisfait des deux jours de travail intense pendant le processus d'élaboration et de gestion de la XX Réunion du comité spécial sur le Transport, processus qui avait été entamé à partir du moment même où Cuba avait occupé la Présidence, ayant à tout moment l'appui précieux de l'Ambassadeur de Cuba à Trinité-et-Tobago, le Directeur du CST et son équipe de collaborateurs, ainsi que d'autres nombreux contributeurs anonymes, qui méritaient sa reconnaissance. Il a aussi remercié l'équipe de Traducteurs qui avait permis une entente réciproque correcte. Il a de même remercié les personnes présentes de leur participation et de leur intérêt, ainsi que les Ambassadeurs qui avaient réservé un temps de leur intense agenda quotidien pour être présents et offrir leur appui. Il a exprimé qu'il faisait confiance à la force de l'intégration et à l'union de volontés pour l'achèvement d'objectifs communs. La XX réunion s'est conclue par un fort applaudissement.